

2. THEMES FONDAMENTAUX QUI SERONT TRAITES (à titre indicatif)

1. Atelier A – MISSIONS

L'Union européenne va ouvrir de nouveaux chantiers et créer une nouvelle solidarité. Comment procéder?

Questions à évoquer (liste indicative):

- o La dimension sociale européenne
- o La protection du climat
- o L'approvisionnement et la solidarité énergétiques
- o La politique d'immigration
- o La diplomatie européenne intégrée

2. Atelier B – DROITS

L'Union va définir de nouveaux droits. Comment les appréhender?

Questions à évoquer (liste indicative):

- o Mise en pratique de la Charte des droits fondamentaux
- o Effets concrets de la dérogation britannique sur la Charte
- o Mise en pratique du droit de pétition citoyenne auprès de la Commission

3. Atelier C – INSTRUMENTS

L'Union va se doter de nouveaux outils. Comment les utiliser?

Questions à évoquer (liste indicative):

- o Procédure de désignation du Président et des membres de la Commission
- o Codécision législative quasi généralisée avec double majorité au Conseil
- o Transparence du processus législatif au Conseil
- o Stabilité de la présidence du Conseil européen
- o Procédure budgétaire

4. Atelier D – FRONTIÈRES

L'Union veut renforcer son rôle géopolitique. Comment doit-elle envisager ce nouveau rapport au monde ?

Questions à évoquer (liste indicative):

- o Déploiement d'un corps diplomatique européen sous responsabilité unique
- o Critères d'adhésion à l'Union et capacité d'intégration
- o Relations de voisinage et politique de prévention des conflits
- o Politique de développement et d'aide aux processus de démocratisation

5. Atelier E – HORIZONS

L'Union va adopter un compromis institutionnel pour sortir de ses blocages. Comment envisager les futures

étapes de la construction européenne ?

Questions à évoquer (liste indicative):

- o Modes de consultation, d'information et de décision des citoyens européens
- o Structuration et moyens d'action de la société civile européenne
- o Nouveau pouvoir d'amendement des Traités attribué au Parlement européen
- o Simplification et transparence des mécanismes institutionnels européens

L'Agora s'achèvera par une séance plénière spéciale le vendredi 9 novembre.